Mercures d’or, trois lauréats en Nouvelle Aquitaine

mercredi 12 avril 2017, par lpe

La cérémonie de remise des prix du 42ème Challenge du Commerce et des Services, Millésime 2016, porté par le réseau des Chambres de commerce, s’est déroulée le lundi 3 avril 2017 à Paris, au Ministère de l’économie et des finances.

Sur 86 dossiers de candidatures, 12 commerçants ont reçu le Prix « Mercure d’Or » dans 8 catégories différentes et 8 groupements et unions commerciales ont reçu le Prix « Panonceau d’Or ».

Pour ce 42ème challenge, afin de valoriser le commerce rural une 8ème catégorie a été créée ; ainsi qu’un nouveau Prix appelé « Mercure d’Or 2016 », décerné au commerçant ayant obtenu le meilleur résultat.

La CCI Deux-Sèvres a pour la 2ème année consécutive organisé et animé ce 42ème Challenge. Philippe JACQUEMAIN, Président de la CCI des Landes (représentant Pierre GOGUET, Président de CCI France), Philippe DUTRUC, Président de la CCI Deux-Sèvres, Hervé FRAPSAUCE, Président de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, et Christine BONNEAU, Présidente du Jury National et élue de la CCI Deux-Sèvres ont remis les Prix aux Lauréats.

Pour le Poitou et les Charentes, deux entreprises, basées en Deux-Sèvres, ont été distinguées, il s’agit de :
– les meubles Sourice de Moncoutant (Mercure d’or, catégorie "adhésion à un réseau") pour leur croissance : 20% d’augmentation des ventes depuis 2014 grâce notamment à l’adhésion à l’enseigne nationale Gallery Tendances Mobilier & Concept. (*Sur la photo entourés de Philippe Dutruc, président de la CCI Deux-Sèvres à gauche et de Philippe Mouiller, maire de Moncoutant à droite*).
– la boulangerie "La Carte" de Châtillon sur Thouet (Mercure d’or catégorie "Création-reprise") créée en 2013 emploie 14 personnes et 8 apprentis.

A l’échelle de la Nouvelle Aquitaine, seulement un autre lauréat : La Maison Bignalet à Mugron dans les Landes en catégorie "commerce en milieu rural". C’est une boucherie-charcuterie au concept original, un lieu design dans un village de 1500 habitants, qui propose des produits de qualité et locaux autour d’un libre-service notamment au billot ! Cette création de commerce en 2012 a provoqué l’installation d’autres enseignes et redynamisé le village.

Ont posé leur candidature en Poitou et Charentes mais n’ont pas été retenus :
– l’association des commerçants de Barbezieux Saint Hilaire (16)

- l’entreprise pêche et loisirs 16 à Angoulême (16)
- l’entreprise All’occasion à Bessines (79)
- l’entreprise Chez Morille à Augé (79)
- l’entreprise l’Ambassade du vin à Bessines (79)
- l’entreprise Les fromages de Sylvie à Coulonges sur l’Autize (79)
- la Maison du Fromage à Louzy (79)
- Vival à St Romans les Melle (79)

Alors que le commerce de proximité se trouve souvent en difficultés et que nombre de municipalités se demandent comment redynamiser leur centre-ville, ce challenge à l’échelle nationale est aussi l’occasion de voir que certaines initiatives fonctionnent. Il suffit de beaucoup de volonté et d’un peu de créativité !

Toutes les informations : www.cci.fr